

L'inceste dans l'œuvre de Colette.

Marie-Noëlle Lanneval, psychologue clinicienne, psychanalyste, docteur en psychologie clinique.

©Revue Européenne de Psychologie et de Droit (mars 2012)

www.psyetdroit.eu

Les liaisons de ce type n'étaient pas rares dans la vie, fin XIXe siècle, début XXe et un certain nombre d'écrivains connus s'y étaient déjà essayés dans leurs oeuvres, comme Flaubert avec *L'Education sentimentale*...

En 1902, dans *Claudine en ménage*, Colette abordera le problème du ménage à trois. Peut-on parler d'inceste de deuxième type, un homme se partageant deux femmes, qui elles-mêmes ont des relations homosexuelles ? Ce type d'inceste à trois décrit par l'anthropologue africaniste Françoise Héritier, ne concerne cependant pas le trio du livre, Renaud mari de Claudine, Rézi et Claudine. Pour Françoise Héritier ce sont *les consanguins de même sexe partageant un même partenaire*¹. Elle ne parle pas d'une relation homosexuelle entre les deux femmes, seulement d'un homme se partageant par exemple deux soeurs, selon le mode de vie traditionnel des groupes au Burkina Faso. Cette tradition lui a révélé que seul le fait que les humeurs de l'homme entrent en contact avec les humeurs de deux femmes parentes (la mère et la fille ou deux soeurs) est à prendre en compte. L'inceste des "deux frères" *n'est pas perçu comme tel mais comme un inceste commis par un homme avec la femme de son frère.* (1)

Quelques années plus tard à 34 ans, en 1907, Colette évoquait ce thème de l'inceste ou incestualité dans *La Retraite sentimentale*. Annie, l'héroïne révèle à Claudine : *Ces jeunes peaux blondes, un régal pour les yeux et les doigts [...] la chair fraîche [...]. Si un jour vous rencontriez [...] ce petit demi-dieu fougueux, tout brillant de jeunesse, avec ce front étroit que j'aime sous les cheveux touffus ? [...]. On ne peut guère lui demander de tendresse épurée, à celui-là ! Il vous tombe sans ménagement, il n'est vain que de sa peau, de ses muscles, de sa cynique vigueur, et l'on n'a de repos à ses côtés que quand il dort d'un air têtue, les sourcils froncés, les poings clos. Alors on a un peu de temps pour l'admirer et l'attendre.* Claudine, elle, ne subit aucune tentation puisque Renaud son mari lui montre « *cette tendresse grave* » qu'il éprouve pour elle.

¹ F. HERITIER, *Les deux soeurs et leur mère*, Odile Jacob, 1994.

Peu après son entrée au *Matin* en décembre 1910, onze ans avant son passage à l'acte avec Bertrand en 1921, Colette avait envisagé ce thème de la relation entre un jeune homme et une femme mûre : Clouk ou Chéri alternativement, personnages de plusieurs *Contes de Mille et un matins* de 1911 et 1912.

Puis il y eut une pièce de théâtre en 1919, encore avec Clouk ou Chéri, d'après ses anciennes nouvelles de 1910 et qui se transforma en roman, *Chéri*, qui parut en juillet 1920. *Le blé en herbe*, récit de sa liaison avec Bertrand, paraîtra en 1923.

En 1928 dans *La naissance du jour* elle en dira plus. Elle reprendra une lettre de sa mère décrivant des émotions complexes devant la beauté de sa petite fille Colette, la fille cadette d'Achille, le frère aîné de Colette : *Il y a dans un enfant très beau quelque chose que je ne puis définir et qui me rend triste [...] quand elle tourne son profil [...] je suis saisie d'une admiration qui en quelque sorte me désole. On assure que les grands amoureux, devant l'objet de leur passion, sont ainsi.*

Cette évocation renverra Colette à elle-même, et vraisemblablement à Bertrand de Jouvenel : *Elle a donc pu, elle (sa mère Sido), se pencher impunément sur la fleur humaine. Impunément sauf la « tristesse » [...]. Penchée sur une créature enfantine et magnifique, elle tremblait, soupirait d'une angoisse qu'elle ne savait nommer, et qui se nomme tentation. Mais elle n'aurait jamais imaginé que d'un puéril visage se lève un trouble, une vapeur comparable à ce qui flotte sur le raisin dans la cuve, ni qu'on puisse y succomber [...]. Ma mère savait qu'on possède dans l'abstention et seulement dans l'abstention [...]. Il lui fut épargné de découvrir qu'un certain enfant implore la souillure [...]. Me voici contrainte, pour la renouer à moi, de rechercher le temps où ma mère rêvait dramatiquement au long de l'adolescence de son fils aîné, le très beau, le séducteur [...]. Ah ! que je la revoie ainsi diminuée, la joue colorée d'un rouge qui lui venait de la jalousie et de la fureur [...]. Qu'elle m'entende assez pour se reconnaître dans ce qu'elle eut le plus fort réprouvé [...]. Que je lui révèle combien je suis son impure survivance [...]. La perversité de combler un amant adolescent ne dévaste pas assez une femme, au contraire.¹*

¹ COLETTE, *La naissance du jour*, 1928, Pochothèque, 2004.

Que penser de cette possession dans l'abstention ? N'est-elle pas en train de parler de la castration symbolique, perdre pour avoir ? De même elle nomme « *perversité* » la liaison incestuelle entre une femme mûre et un adolescent.

Plus tardivement elle dira encore de Sido à propos d'Achille « *un automne n'est jamais pur de passions* »¹. Mais Colette avait déjà prouvé, vers 1911, 1912, avec Clouk et Chéri, qu'il n'y avait pas que l'automne pour que les femmes mûres fantasment à propos des hommes jeunes et des adolescents.

Dans *La Naissance du jour*, 1928, alors qu'elle joue² en tournée dans la pièce *Chéri*, on retrouve, fantasmée, cette incestualité : Vial, un homme d'environ 35 ans est amoureux de Léa, 59 ans, son aînée de 24 ans : *Faut-il te l'avouer, Vial ? Je ne songe jamais à la différence d'âge [...]. S'il n'y avait pas d'autre barrière entre nous, je t'assure que celle-ci ne pèserait pas lourd à mes yeux. Il émanait de ce garçon ému, peu vêtu, une odeur de minuit amoureux qui me poussait doucement vers la tristesse [...]. Vial appartient à une catégorie d'amants que je n'aurai fait, au cours de ma vie amoureuse, qu'entrevoir dans un lointain dont je demeure responsable*³.

Dans *Bella Vista*, 1937, elle fera parler Sido à propos du Sieur Binard, qui avait eu des relations incestueuses avec ses quatre filles, ce *veuf impur* : *Leur maison est très bien tenue [...]. L'enfant, celui de la petite (l'enfant de l'inceste père-fille) a des cils longs comme ça [...]. Je l'ai vue l'autre jour, elle allaitait sur le pas de la porte, c'était ravissant [...]. Qu'est-ce que je dis ? C'était abominable, quand on est au courant, naturellement. Sido elle-même n'y voyait donc pas d'objection !*

Ecrire et vivre l'incestualité ou l'inceste faisaient partie du désir de Colette. Le comprendre ou plutôt en rechercher l'origine dans les sociétés humaines était la tâche de Freud qui à Vienne en discutait à cette époque avec Jung et Ferenczy. On peut rappeler que *Totem et tabou* qui aborde le domaine de l'anthropologie, sera publié en 1912-1913. Le but était de donner un fondement historique au mythe d'Oedipe et à l'interdit de l'inceste.

¹ COLETTE, *Automne* in *Journal à rebours*, 1941, Livre de poche.

² En 1922 à 49 ans, pour la 100^e représentation, elle joue le rôle de Léa. Elle assura quelques autres représentations par la suite.

³ COLETTE, *La Naissance du jour*, 1928, Pochothèque, 2004.

Les personnages de Clouk et Chéri, ébauchés en 1911-1912, qui serviront de modèle au *Chéri* de 1920, étaient vraiment de l'air du temps. Sans le savoir Colette était en complet accord avec les idées freudiennes, elle ne pouvait mieux démontrer qu'au lieu de stigmatiser l'horreur de l'inceste, c'est plutôt le désir que l'interdit de l'inceste suscite. *Pourquoi en effet aurait-on prohibé un acte qui faisait tellement horreur à la collectivité*¹?

L'inceste dans l'œuvre de Colette.

©Revue Européenne de Psychologie et de Droit (mars 2012).

www.psyetdroit.eu

¹ E. ROUDINESCO et M. PLON, *Dictionnaire de la psychanalyse*, article *Totem et tabou*, p. 1081, Fayard, 2000.